



Flexible Portfolio

Société de gestion: CADELAM

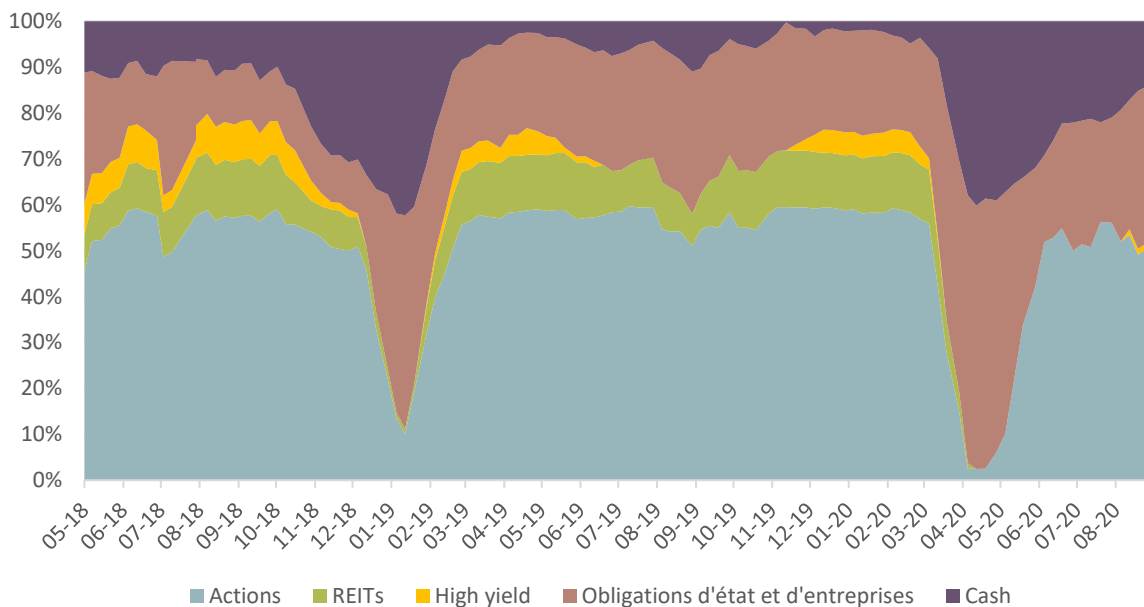
Gestion financière: Van Lanschot

Fonds domicilié en Belgique - compartiment à durée illimitée de Van Lanschot Bevek nv

CHANGEMENTS

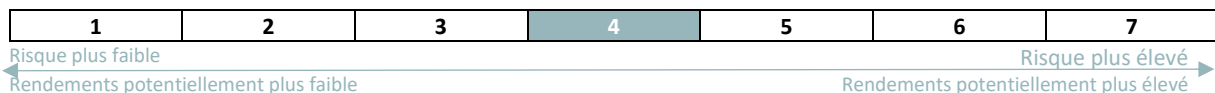
- En août, la part investie en actions est passée de 7 à 50%. Pour la première fois depuis le mois de mars, on note la prise d'une position en obligations high yield européennes (1%).
- La composante actions est essentiellement constituée d'actions américaines. Actuellement, un accent tout particulier est notamment mis sur les secteurs suivants : IT, soins de santé, télécommunications et biens de consommation durables.
- Les REIT sont pour le moment exclues du portefeuille.
- L'allocation aux obligations d'État et d'entreprise a augmenté à 35%. De manière sous-jacente, ce sont toujours les obligations d'État qui pèsent le plus lourd.
- Environ 14% en espèces.

RÉPARTITION DE L'ACTIF



OPC sont repris dans leur catégorie respective.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT, PRINCIPAUX RISQUES



Risques d'une importance essentielle pour le fonds et qui ne sont pas (suffisamment) reflétés par l'indicateur synthétique:

- Risque d'inflation : Le fonds contient un portefeuille d'obligations. Ce portefeuille est soumis à un risque d'inflation plus élevé étant donné qu'une hausse de l'inflation engendre généralement une hausse des taux d'intérêts qui influe négativement sur les cours des obligations.
- Risque de crédit : le fonds peut investir en obligations ayant un rating inférieur à BBB-. Par conséquent le risque de crédit est moyen.
- Risque de variation de cours : le fonds investit en général moins de 50% de ses actifs dans des instruments cotés en euro ou avec couverture du taux de change en euro.

Nous vous renvoyons au paragraphe du prospectus concernant les risques, pour un aperçu complet des risques de ce fonds.

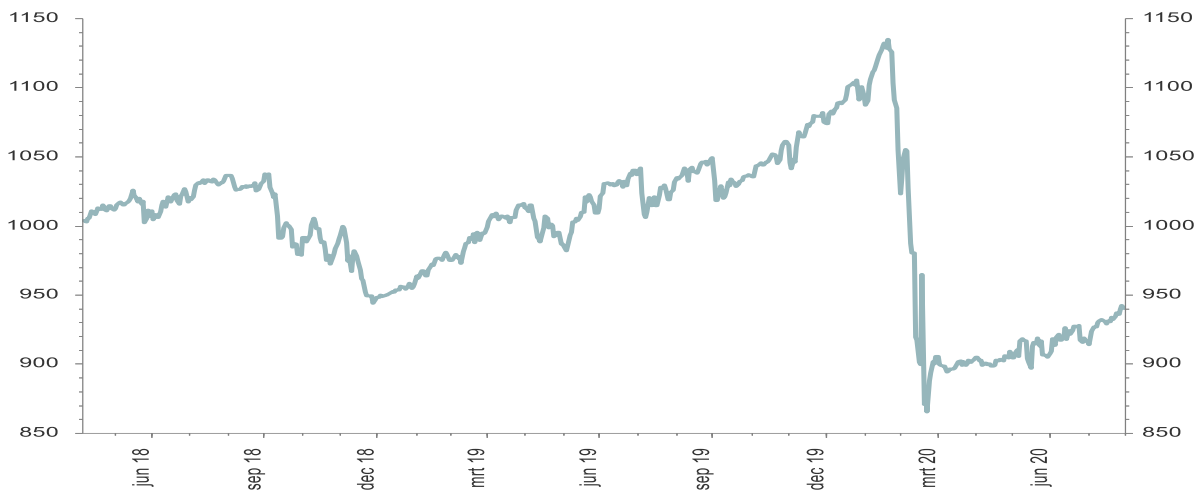


POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

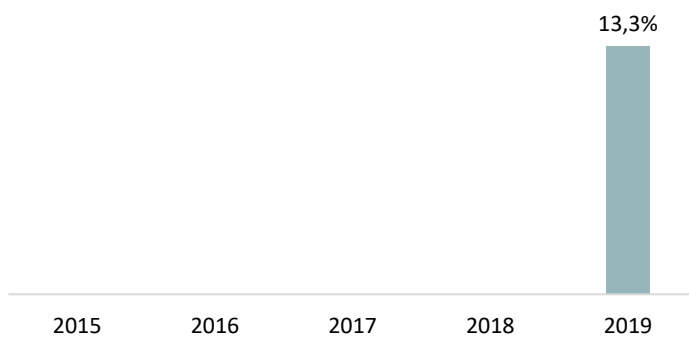
Le compartiment FLEXIBLE PORTFOLIO se fixe pour but d'offrir aux actionnaires une exposition aux marchés financiers mondiaux au moyen d'une gestion active du portefeuille. La stratégie d'investissement repose sur une approche et une évaluation systématiques des marchés financiers, notamment au niveau de la tendance générale. La stratégie est évaluée en permanence, ce qui entraîne un ajustement régulier du portefeuille.

Le compartiment investit principalement dans des parts d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et d'organismes de placement collectif alternatifs (OPCA) – cotés ou non – sans aucune restriction géographique ou sectorielle. Les restrictions suivantes s'appliquent en ce qui concerne la composition de l'actif net: actions (directement ou indirectement) max. 75%, immobilier coté (directement ou indirectement) max. 20%, obligations et liquidités (directement ou indirectement) min. 10%, investissements indirects en matières premières et métaux précieux via des OPCVM ou OPCA pour autant que les investissements dans ces OPCVM et OPCA répondent aux exigences de la législation belge (max. 10%).

ÉVOLUTION VALEUR NETTE D'INVENTAIRE CLASSE A CAP (EN EURO), DEPUIS 30/04/2018



RENDEMENT PAR ANNÉE CIVILE CLASSE A DIS (EN EURO)



Depuis 30/04/2018	-2,6%
Depuis le début de l'année	-12,4%
1 an	-9,1%
3 ans	/
5 ans	/
10 ans	/

Les chiffres de rendement sur la présente fiche correspondent au rendement global de la version de capitalisation A du fonds, composé de dividendes, coupons et éventuelles plus-values et moins-values. Les rendements tiennent compte de l'indemnité de gestion et des autres frais récurrents, mais non des frais d'entrée, des frais de sortie et des taxes boursières. Pour les périodes de plus d'un an, les rendements sont calculés selon la méthode actuarielle. Les rendements sur une période inférieure ou égale à un an, sont des rendements cumulatifs. Les chiffres de rendement et l'évolution de la VNI sont basés sur des résultats réalisés dans le passé et ils n'offrent aucune garantie pour l'avenir. Les rendements des autres classes d'actions peuvent être obtenus gratuitement dans les agences de Van Lanschot N.V., succursale belge.

Source rendements et de l'évolution de la VNI: Van Lanschot N.V., succursale belge



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Date de lancement du compartiment: 10 avril 2018

Catégorie	A	B	C
ISIN capitalisation	BE6304253295	BE6304257338	BE6304261371
ISIN distribution	BE6304254301	BE6304259359	BE6304262387
NIW capitalisation	€940,63	€944,03	€951,77
NIW distribution	€930,96	€931,05	€936,82
Souscription minimum	//	€500.000	€2.500.000

Actif total : €77,95 mln.

FRAIS

TAXES

Frais d'entrée	Nihil	Taxe boursière à l'achat capitalisation	Nihil
Frais de sortie	Nihil	Taxe boursière à l'achat distribution	Nihil
Frais courants classe A	1,56%	Taxe boursière à la vente capitalisation	1,32% (max. €4.000)
<i>dont le management fee</i>	<i>1,20%</i>		
Frais courants classe B	1,36%	Taxe boursière à la vente distribution	Nihil
<i>dont le management fee</i>	<i>1,00%</i>		
Frais courants classe C	1,01%	Précompte mobilier capitalisation (à la vente)	30% sur plus-value composant à revenu fixe
<i>dont le management fee</i>	<i>0,65%</i>	Précompte mobilier distribution (sur la distribution annuelle)	30%

SERVICE DES RÉCLAMATIONS INTERNE & SERVICE DE MÉDIATION

Une éventuelle plainte est déposée par écrit au moyen d'une lettre recommandée à la poste, envoyée au siège social de Van Lanschot N.V., succursale belge, Desguinlei 50 - 2018 Antwerpen et adressée au Manager des Réclamations. Van Lanschot N.V., succursale belge s'engage à traiter la plainte en toute objectivité et à écouter le Client avant de prendre une décision.

Si le règlement de la plainte ne donne pas satisfaction au Client, celui-ci peut s'adresser au Service de Médiation du Secteur Financier, North Gate II, Avenue Roi Albert II 8, 1000 Bruxelles, www.ombfin.be, tél +32 (0)2 545.77.70, fax +32 (0)2 545.77.79.

GESTION FINANCIÈRE

Equipe stratégie d'investissement et gestion de patrimoine – vermogensbeheer@vanlanschot.be

<https://www.vanlanschot.be/fr-be/fonds-d'investissement>

AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

Le terme 'fonds' renvoie à un Organisme de Placement Collectif (OPC) ou à un compartiment d'un OPC.

Flexible Portfolio est un compartiment de la sicav belge Van Lanschot Bevek nv. Les informations-clés pour l'investisseur, le dernier rapport périodique et le prospectus peuvent être obtenus gratuitement dans les agences de Van Lanschot N.V., succursale belge, ou sur www.vanlanschot.be, et ce tant en français, qu'en néerlandais. Service financier: KBC Banque, Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles. La VNI de Flexible Portfolio est publiée quotidiennement dans le journal L'Echo, ainsi que sur le site web de BEAMA. **Avant de décider d'investir ou non dans le compartiment, vous devez au moins parcourir les informations-clés pour l'investisseur et le prospectus.**

Van Lanschot N.V., succursale belge - Desguinlei 50 - 2018 Antwerpen

Tél. +32 (0)3 286 78 00

| Fax +32 (0)3 281 07 94

| info@vanlanschot.be

| www.vanlanschot.be



EXPLICATION DES CONCEPTS UTILISES

Obligations à haut rendement (high yield)

Obligations dont la notation est inférieure à Investment Grade. Cela signifie une notation inférieure à Baa3 (Moody's), BBB- (S&P et Fitch). Ce type d'obligation présente un risque-crédit plus élevé. En échange de quoi elles offrent un rendement plus élevé et un risque de taux plus faible.

REITs

Les REITs, Real Estate Investment Trusts, sont des entreprises dont les revenus proviennent de placements immobiliers. Ces entreprises sont cotées en bourse et se négocient comme des actions.

Consommation discrétionnaire

Il s'agit de la traduction du terme anglais 'consumer discretionary'. Il s'agit d'un secteur auquel appartiennent de nombreux types d'entreprises. Les principaux sous-secteurs sont : internet & marketing direct (par exemple Amazon), constructeurs automobiles (par exemple Toyota), produits de luxe (par exemple LVMH), bricolage (par exemple Home Depot), restaurants (par exemple McDonald's) ...